

Délégation Départementale du Finistère
Département Santé Environnement
Pôle Eaux de Loisirs et Littorales

Mairie de PLOUNEUR-BRIGNOGAN-
PLAGES

Affaire suivie par : Sylvain RIEUFREGIER
Téléphone :

Mél. : ars-dd29-edl@ars.sante.fr

Date : 2 juillet 2026

Objet : Contrôle sanitaire des eaux de baignade

AVIS DE CONTAMINATION MICROBIOLOGIQUE

Prélèvement effectué le : 01/07/26

Résultats partiels et provisoires (24h) transmis par le laboratoire d'analyses Labocéa le 02/07/26				
ZONE DE BAINNADE	Bactériologie (pour 100ml d'eau)			
	Escherichia coli		Entérocoques intestinaux	
SCLUZ	1 800	SEUIL :	5 700	SEUIL :
		1000		370
COMMENTAIRES : Echantillon d'eau non conforme aux références de qualités fixées par le ministère de la santé et proposés par l'ANSES pour : les paramètres Escherichia coli et Entérocoques intestinaux				

MESURES A PRENDRE

⇒ Il vous appartient d'enquêter sur les événements susceptibles d'avoir entraîné cette contamination.

⇒ Si cette contamination est d'origine inconnue, ou d'origine connue et qu'elle perdure, vous veillerez à prendre un arrêté municipal interdisant la baignade.

⇒ Il importe également dans ce cas d'assurer une information efficace des usagers (affichage sur site, sites internet, drapeau...).

Un prélèvement de recontrôle sera réalisé le jeudi 02/07/2026.

⇒ **Informez l'ARS des mesures prises, dès réception de cet avis, des résultats de vos interventions et analyses éventuelles réalisées.**